

opération commencée seulement depuis deux jours, que pour empêcher la volatilisation de l'acide prussique pour le cas où il aurait été ingéré, il a fallu laisser digérer pendant assez longtemps les organes dans de l'alcool à 90 degrés. Les vêtements seront également expertisés. On recherchera par des moyens chimiques si ces étoffes n'ont pas quelques traces révélatrices du poison, contenues soit dans des déjections soit dans cette sorte de bave sanguinolente dont nous avons parlé.

Mais on peut sans témérité affirmer que malgré l'habileté éprouvée de M. Roussin, malgré la science qu'il a montrée dans les affaires de l'empoisonnement, et tout récemment dans l'affaire Husson, il ne recueillera aucune trace de poison. Il en eût déjà trouvé si le poison avait été ingéré par Tropmann. Cet empoisonnement est encore une des nombreuses fictions imaginées par l'inculpé pour retarder sa comparution devant le jury.

P. S. — M. Roussin vient de déposer son rapport dans l'expertise des organes de Jean Kinck. Il paraît qu'il a fini par trouver dans ces organes une quantité de peine appréciable de cyanure de potassium.

Les jeunes gens de la petite société Saint Joseph offriront aujourd'hui dimanche et demain lundi deux soirées musicales et dramatiques aux parents des membres de la société et de la petite société Saint Joseph. Une troisième soirée sera aussi offerte jeudi aux membres honoraires des sociétés Saint Joseph et Saint Louis de Gonzague.

Les journaux de Lille annoncent que le jury d'expropriation pour l'ouverture de la rue de la gare s'est réuni hier matin, dans la salle des audiences du tribunal civil. Après s'être constitué, il s'est ajourné à une heure et demie pour commencer la visite des immeubles à exproprier, d'après l'ordre du tableau dressé par le service de la voirie municipale.

Les premières maisons à exproprier sont celles de la rue du Priez portant les N^{os} 27, 22, 23, 21, etc.

Vendredi, le nommé Bonge, âgé de trente-neuf ans, manoeuvre de maçon, à La Madeleine, est tombé d'une hauteur de huit mètres dans une maison en construction rue d'Inkermann, à Lille. Il a été relevé dans un état pitoyable et transporté à l'hôpital. On désespère de lui sauver la vie.

L'exposition d'architecture de Lille (halle aux sucres), cessera d'être ouverte au public lundi soir, 6 décembre.

Pour toute la chronique locale, ALFRED REDOUX

THÉÂTRE.

La transformation du Journal de Roubaix devenu quotidien a amené certains changements de détail qui nous engageant à aujourd'hui à quelques jours notre chronique théâtrale. Nous nous bornons aujourd'hui à constater le grand succès du Batard. La direction a monté cette belle œuvre, très intéressante et très dramatique, avec un soin particulier.

M. Mentor n'a jamais mieux mérité l'ovation véritable dont il a été l'objet.

Un de nos collaborateurs appréciera demain la pièce et les acteurs, disons de suite que l'ensemble est excellent.

M. Rex, jeune premier, avait mieux réussi à son premier début qu'au second; dans le Batard il a paru ne pas posséder complètement son rôle; nous attendons une autre épreuve pour le juger définitivement.

Nous aurons à repartir de la commission théâtrale, elle s'est assemblée deux fois et nous pouvons affirmer que le résultat de ces réunions sera bon pour le public comme pour la direction.

venant à lui, sa lecture à la main.

Le caré jeta un coup d'œil rapide sur le visage de son ancien élève, et comme ils se rejoignaient en ce moment, il lui tendit la main.

— Me pardonnez-vous, mon enfant ? — lui dit-il.

— Je venais vous remercier — répondit Tristan — car je sens qu'il a dû vous en coûter beaucoup de me conseiller une chose que vous regardiez comme fâcheuse.

— Vous êtes-vous mis dans le cas de la rendre indispensable? Toute la question est là, mon ami.

— Je le crains, et cependant je n'ai eu aucune intention coupable.

— Mais si les résultats sont les mêmes — interrompit vivement M. Vialard.

— C'est un grand malheur dont je porterai la peine de façon ou d'autre.

— Que voulez-vous dire?

— Que je serai également à plaindre si je l'épouse ou si je ne l'épouse pas.

— Mais vous n'avez donc pas pour elle l'affection qu'elle a pour vous?

— Je ne connais ni son cœur ni le mien.

— Vous ne connaissez pas votre cœur, Tristan — s'écria M. Vialard.

— Vous avez donc point interrogé avant de chercher à intéresser celui qui souffre pour vous maintenant?

— Il m'a semblé qu'il souffrait lui-même,

GAMBETTA.

Au repos, le visage est pâle; Dans sa barbe noire encadré, C'est ce qu'on appelle un beau mâle, Argus, solide et bien membré.

Orateur d'un puissant calibre, Il est sonore et point banal; — On aime cette voix qui vibre D'un accent méridional.

Son regard franc vous enveloppe; Et — détail quelque peu hideux — H n'a qu'un œil comme un cyclope; Mais cet œil compte pour deux!

Il est laillé sur les modèles De ces Rabelaisiens fougueux: Buveurs, mangeurs, coureurs de belles, Toujours riches et toujours gueux.

— Un tempérament de poète, Plein de sentiments convaincus. L'esprit de Porthos en goguette Avec le cœur de Spartacus.

Tel est sous sa forme trapue, Dans sa conduite et ses propos, Sous sa chevelure crépue. — Tel est ce lion au repos.

Au combat, railleur, puis farouche, L'œil allumé comme un fanal, Il gronde et, d'un mot de sa bouche, Fait tressaillir le tribunal.

A son geste, empreint de colère, A sa vocifération, A ses grondements de chaudière, En constante ébullition.

On dirait, jusqu'en leurs refuges, Qu'il veut suivre et terrifier Client, témoins, substitut, juges Et le gendarme et le greffier!

Le palais tout entier s'effare, Quand avec un bruit menaçant Son poing retombe sur la barre Qui lui résiste en gémissant.

C'est ainsi qu'il vivait, naguère Modeste avocat, — à l'écart; Substant d'un travail vulgaire, Mais confiant dans le hasard.

Or, un jour, il eut une phrase Tombant en situation, Et cette phrase fut la base De sa brillante élection.

On compta sur ce démocrate; On attendit son premier mot. — « Vous le verrez, c'est du picrate! » Ce fut de la pâte Regnault!!!

On espérait dans les colères De cet Hercule du Midi. — A-t-il, sous le poids des haltères, A-t-il courbé son front hardi?

Le lion échappe des jungles, Au cœur brave, épris du péril, S'est-il laissé couper les ongles? Que devient-il et que fait-il?

Réfrénant sa fureur rentrée, Il en éteint l'éclat grognon Dans les grands verres d'eau sucrée Dont il s'abreuve chez Bignon!

Albert MILLAUD.

FAITS DIVERS.

— Le Nouvelliste de Rouen nous entretient d'une affaire scandaleuse appelée à un retentissement considérable.

Il s'agit de la Compagnie anglaise Impérial Land Company, cette société qui s'est rendue acquéreur des terrains situés à Marseille, aux Catalans et ailleurs.

Au nombre des administrateurs figurent : Un membre du conseil général d'un de nos grands départements, candidat malheureux aux dernières élections du Corps législatif; puis un de nos plus fameux publicistes, qui a su se former une grande fortune comme lanceur d'affaires; d'autres encore, qui ont

trouble les malheureux dans tous leurs efforts pour s'arracher à la tyrannie de leurs douloureuses pensées. J'avais cherché le repos dans une vie active et occupée, on est venu sans pitié me faire entendre que je me ruinerais. La douce et pure affection d'une jeune fille consolait mon cœur; on m'apprend que je serai le plus coupable des hommes si je ne paie pas cette affection par le sacrifice de ma liberté. Vous voyez bien que j'ai le droit de m'enquérir de ce qu'on me demandera encore quand je serai marié et économe.

— Et vous, mon ami, vous voyez que j'avais raison de penser que ce reproche s'adressait à moi, puisque ces avertissements, c'est moi qui vous les ai donnés. Celui qui concerne votre fortune, c'est l'intérêt de votre cœur qui me l'a inspiré, je ne crains pas d'en convenir aujourd'hui, quant à l'autre, ma lettre vous a dit le fond de ma pensée; j'étais en souci pour la renommée de ce nom sans tâche que votre noble père vous a laissé.

— Et c'est pour cela que vous voulez que ce nom...

— Je ne veux rien, Tristan, et je souhaiterais que vous n'eussiez rien voulu vous-même qui ne fut en rapport avec votre position. Vous en avez décidé autrement; vous vous êtes fait de votre propre mouvement une nécessité que je déplore; le tort n'en peut être imputé à personne. Soyez

juste, mon ami, et reconnaissez qu'il dépendait de vous d'éviter ce dernier malheur.

— La vie est odieuse, s'il faut toujours se sacrifier ainsi pour les autres.

— Mais les autres doivent-ils se sacrifier à nous? Avez-vous le droit de vous dire: j'ai une âme inquiète; pour la distraire, je ruinerai ma sœur et je jetterai la désolation dans une famille?

— Il fallait me laisser quitter ce pays où j'étais; ce château où mon existence n'est qu'une longue torture; me permettre enfin de déployer mes ailes et de monter si haut que je puisse perdre de vue jusqu'à mes souvenirs. Vous ne l'avez pas voulu, et maintenant vous venez me reprocher de me décharger sur mes semblables du poids insupportable de ma destinée.

— Vous auriez donc abandonné votre sœur, mon pauvre enfant?

— Tristan courba la tête.

— Vous avez raison — dit-il après avoir passé plusieurs fois la main sur son front douloureusement contracté — mais que devenir si je lutte toujours vainement contre la fatalité qui me poursuit depuis que je ne suis plus un enfant? Je fais ce que je peux pour me vaincre — s'écria-t-il avec l'accent d'un profond désespoir — et vous voyez où cela m'a conduit.

— Retrempez vos forces à des sources plus pures, mon ami — dit M. Vialard en pressant tendrement les mains de son élève — priez

fait chorus, auront les honneurs de la publicité, que nous promettons entière à cette scandaleuse affaire.

Seize millions de francs, ni plus ni moins auraient été empochés, à titre de prime, sur trente millions de francs versés par les actionnaires.

Les chiffres sont respectables.

Les propagateurs de cette entreprise jouissent d'un certain renom. On en entendra de belles.

Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de M. FRANÇOIS-JOSEPH, LEBORGNE sont priées de considérer cet avis comme une invitation d'assister aux funérailles qui auront lieu le mardi 7 décembre à neuf heures en l'église Notre-Dame; l'assemblée à la maison mortuaire rue du Haut-Fontenoy, 10.

BOURSE DE LILLE.

OBLIGATIONS DES VILLES.

Armentières.	505
Lille 1860. J. A. 1865.	100 25
Lille 1863. J. J. Janv. 1864	97 75
Lille 1868, libérées.	505
Roub.-Tourcoing, R. à 50.	40 50

VALEURS LOCALES.

Caisse commerc. de Lille, Verley, Decroix.	543
Comptoir Devilder et C ^o .	525
Crédit industriel du Nord.	510
Caisse Pérot et Comp.	567 50
Compagnie le Nord incendie	
200 fr. p.	1300
Gaz de Wazemmes à	1280
— n	1125
Caisse commerc. de Roubaix.	545 25
Lille à Béthune, actions.	405
Lille à Béthune, oblig.	303 75
Aniche (le douzième)	250
Azincourt.	250
Auchy-au-Bois	
Bruay	1840
Bully-Grenay, anc.	445
Carvin,	1100
Courrières,	10075
Campagnac,	625
Douvrin, anc.	
Douvrin nouv. 1864	
Escarpelle,	1300
Epinaux,	
Perfay,	1400
Piennes et Harding,	
Lens,	9050
Liévin,	1350
Mourchîn,	976 25
Vicoigne-Nœux,	5410
Vendin,	
Thiv. et Fresnes (M).	

COURS DES HUILES A LILLE.

4 Décembre 1869.

	HUILES	GRAINES	TOURTEAUX
	l'hectolit.	l'hectolit.	l'hectolit.
Colza.	92 75	93	23 26
— épuré qq.	98 75	99	27 50
Œil. b. g.	18 25
— rousse.	...	35	37 50
Cameline.	...	20	23
Chanvre.
Lia du p.	...	26	28 50
Lin gr. et.

THÉÂTRE DE ROUBAIX.

Dimanche 5 Decemb re.

Le Batard, pièce en 4 actes. Un pied dans le crime, comédie en 3 actes. On commencera à 6 heures 1/4.

Lundi 6 décembre

La Sirène de Paris, drame historique en 5 actes.

Le chapeau d'un horloger, comédie en un acte. On commencera à 6 heures 3/4.

Théâtre Populaire.

Dimanche 5 et Lundi 6 Décembre.

Patrie, grand drame historique en cinq actes.

On commencera à 6 heures. Incessamment: Représentation extraordinaire au bénéfice de M. FLAVIEN, jeune premier comique.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FORESTIÈRE DE CRÉDIT ET D'EXPLOITATION (Société anonyme).

Statuts déposés en l'étude de M^r DUBOYS, Notaire à Paris.

SIÈGE SOCIAL A PARIS :

1, place du Théâtre-Français, 1.

AGENCES DANS LES DÉPARTEMENTS.

SOUSCRIPTION A 20,000 ACTIONS

De 500 francs chacune, Conformément à l'art. 6 de nos statuts.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. le marquis de BETHISY, Ancien pair de France, Membre du Conseil Général de Seine-et-Marne.

M. DE BIGAULT d'AVOCOURT, Inspecteur des Eaux et Forêts, en retraite.

M. CHEVALIER (Emmanuel), Ancien notaire, propriétaire.

M. E. HERLOFSEN, de la maison Herlofsen et C^o de Rouen.

M. le comte de HOUDETOT, propriétaire.

M. le Vicomte de LANCASTRE-SALDANHA, secrétaire de la Légation de Portugal, à Paris.

M. le Vicomte LE BAILLY d'INGHUEM, propriétaire-forestier.

M. MALHERBE de MARAIMBOIS, propriétaire, au Havre.

M. le Comte ORDENER, propriétaire-forestier.

Il n'est stipulé AUCUN APPORT en faveur des fondateurs.

Les Actions donnent droit :

1^o A 6 0/0 d'intérêt annuel ;

2^o A 50 0/0 dans la répartition des bénéfices ;

3^o Et à une part proportionnelle dans l'actif social ;

Intérêts payables par trimestre, les 15 Janvier, 15 Avril, 15 Juillet et 15 Octobre.

100 fr. en souscrivant. 250 fr.

150 fr. à la répartition, par Action.

Le reste, à mesure des besoins de la Société et suivant décision du Conseil d'administration.

EXPOSÉ :

La Société générale forestière a pour but le développement de la richesse forestière et du commerce des bois, tant en France qu'à l'étranger.

Ses opérations comprendront trois services :

1^o OPÉRATIONS FORESTIÈRES PROPRIÉTAIRES :

Achat, vente et affermage de domaines forestiers :

Aménagement et exploitation de forêts : Reboisement et défrichement.

2^o OPÉRATIONS COMMERCIALES :

Achat, vente et exploitation de bois sur pied, de coupes et de tous produits forestiers : Fournitures aux grandes administrations.

3^o OPÉRATIONS FINANCIÈRES :

Prêts et avances sur coupes, nantissements et généralement toutes opérations financières se rattachant à l'industrie forestière.

GARANTIES.

Les garanties offertes aux capitaux engagés dans la Société générale forestière sont certaines, indiscutables et de tout repos; toutes ses opérations ayant pour base le bien-fonds, le sol forestier, c'est-à-dire un gage de premier ordre et de toute sécurité.

Il sera fait, en outre, suivant les statuts, un réemploi du vingtième du capital social en achat de terrains boisés, inaliénables jusqu'à la fin de la Société.

BÉNÉFICES.

Il résulte des calculs d'hommes compétents qu'avec un capital de dix millions de francs, la Société générale forestière réalisera les bénéfices annuels suivants :

1^o Opérations forestières. Fr. 1.710.000

2^o Opérations commerciales. 3.117.500

3^o Opérations financières. 920.000

Total... Fr. 5.747.500

qui, après prélèvement des frais, laisseront au capital un dividende d'environ 30 0/0.

Déjà ces bénéfices sont promis à la Société par des traités qui seront ratifiés dès la constitution sociale, et dont il sera donné connaissance à l'assemblée générale de constitution.

Pour le Conseil d'administration, Le président, Marquis de BETHISY.

La souscription sera ouverte le 20 novembre. — Elle sera close : à Paris, le 5 décembre au soir, et dans les départements, le 10 décembre.

ON SOUSCIT :

A PARIS : Au Siège social 1, place du Théâtre-Français ;

Dans les DÉPARTEMENTS : Chez tous les Banquiers, correspondants de la Société générale Forestière.

On peut également souscrire, par lettres chargées, à l'adresse du Directeur de la Société Générale Forestière.

Le président, Marquis de BETHISY.

La souscription sera ouverte le 20 novembre. — Elle sera close : à Paris, le 5 décembre au soir, et dans les départements, le 10 décembre.

ON SOUSCIT :

A PARIS : Au Siège social 1, place du Théâtre-Français ;

Dans les DÉPARTEMENTS : Chez tous les Banquiers, correspondants de la Société générale Forestière.

On peut également souscrire, par lettres chargées, à l'adresse du Directeur de la Société Générale Forestière.

Le président, Marquis de BETHISY.

La souscription sera ouverte le 20 novembre. — Elle sera close : à Paris, le 5 décembre au soir, et dans les départements, le 10 décembre.

ON SOUSCIT :

A PARIS : Au Siège social 1, place du Théâtre-Français ;

Dans les DÉPARTEMENTS : Chez tous les Banquiers, correspondants de la Société générale Forestière.

On peut également souscrire, par lettres chargées, à l'adresse du Directeur de la Société Générale Forestière.

Le président, Marquis de BETHISY.

La souscription sera ouverte le 20 novembre. — Elle sera close : à Paris, le 5 décembre au soir, et dans les départements, le 10 décembre.

ON SOUSCIT :

A PARIS : Au Siège social 1, place du Théâtre-Français ;

Dans les DÉPARTEMENTS : Chez tous les Banquiers, correspondants de la Société générale Forestière.

On peut également souscrire, par lettres chargées, à l'adresse du Directeur de la Société Générale Forestière.

Le président, Marquis de BETHISY.

La souscription sera ouverte le 20 novembre. — Elle sera close : à Paris, le 5 décembre au soir, et dans les départements, le 10 décembre.

ON SOUSCIT :

A PARIS : Au Siège social 1, place du Théâtre-Français ;

Dans les DÉPARTEMENTS : Chez tous les Banquiers, correspondants de la Société générale Forestière.

On peut également souscrire, par lettres chargées, à l'adresse du Directeur de la Société Générale Forestière.

Le président, Marquis de BETHISY.

La souscription sera ouverte le 20 novembre. — Elle sera close : à Paris, le 5 décembre au soir, et dans les départements, le 10 décembre.

ON SOUSCIT :

A PARIS : Au Siège social 1, place du Théâtre-Français ;

Dans les DÉPARTEMENTS : Chez tous les Banquiers, correspondants de la Société générale Forestière.

On peut également souscrire, par lettres chargées, à l'adresse du Directeur de la Société Générale Forestière.

Le président, Marquis de BETHISY.

La souscription sera ouverte le 20 novembre. — Elle sera close : à Paris, le 5 décembre au soir, et dans les départements, le 10 décembre.

ON SOUSCIT :

A PARIS : Au Siège social 1, place du Théâtre-Français ;

Dans les DÉPARTEMENTS : Chez tous les Banquiers, correspondants de la Société générale Forestière.

On peut également souscrire, par lettres chargées, à l'adresse du Directeur de la Société Générale Forestière.

Le président, Marquis de BETHISY.

La souscription sera ouverte le 20 novembre. — Elle sera close : à Paris, le 5 décembre au soir, et dans les départements, le 10 décembre.

ON SOUSCIT :

A PARIS : Au Siège social 1, place du Théâtre-Français ;

Dans les DÉPARTEMENTS : Chez tous les Banquiers, correspondants de la Société générale Forestière.

On peut également souscrire, par lettres chargées, à l'adresse du Directeur de la Société Générale Forestière.

Le président, Marquis de BETHISY.

La souscription sera ouverte le 20 novembre. — Elle sera close : à Paris, le 5 décembre au soir, et dans les départements, le 10 décembre.

ON SOUSCIT :

A PARIS : Au Siège social 1, place du Théâtre-Français ;

Dans les DÉPARTEMENTS : Chez tous les Banquiers, correspondants de la Société générale Forestière.

On peut également souscrire, par lettres chargées, à l'adresse du Directeur de la Société Générale Forestière.

Le président, Marquis de BETHISY.

La souscription sera ouverte le 20 novembre. — Elle sera close : à Paris, le 5 décembre au soir, et dans les départements, le 10 décembre.

ON SOUSCIT :

A PARIS : Au Siège social 1, place du Théâtre-Français ;

Dans les DÉPARTEMENTS : Chez tous les Banquiers, correspondants de la Société générale Forestière.

On peut également souscrire, par lettres chargées, à l'adresse du Directeur de la Société Générale Forestière.